

Communauté de Communes du Kochersberg

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 30 mars 2023

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37 Date de convocation : 23/03/2023

Nombre de membres présents: 35

Absents excusés: 02 **Délibération N° D-2023-3003-14**

<u>Membres présents</u> : 35 membres

Mesdames ROHFRITSCH Anne-Marie, BERBACH Gisèle, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à Monsieur André JACOB pour voter en son nom.

<u>Membres absents excusés</u> : 2 Madame BLANCHAIS Christine Monsieur WEISS Henri

Objet : Créances admises en non-valeurs

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil Communautaire que la Responsable du Service de Gestion Comptable de Saverne sollicite l'admission en non-valeurs d'un certain nombre de créances qui au vu des motifs invoqués, apparaissent irrécouvrables.

Pour le budget principal, le montant total des titres irrécouvrables s'élève ainsi à 542,62 € pour des créances éteintes.

Pour le budget annexe des ordures ménagères, le montant total des titres irrécouvrables s'élève ainsi à 11 230,04 € pour des créances éteintes.

Pour le budget annexe de l'Ecole de musique, le montant total des titres irrécouvrables s'élève ainsi à 2,00 € pour des créances admises en non-valeurs.

Après délibération, le Conseil Communautaire **accepte** l'admission en non-valeurs des créances irrécouvrables ci-dessus. Le Président **est autorisé** à émettre les mandats correspondants aux comptes d'imputation 6541 – Créances admises en non-valeurs et 6542 – Créances éteintes.

Fait à Truchtersheim, le 03 avril 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE

Le | Testadi

Justin VOGE

Accusé de réception en préfecture 067-200034635-20230330-D-2023-3003-14-DE Date de télétransmission : 04/04/2023 Date de réception préfecture : 04/04/2023